

Région de Bruxelles Capitale INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL SITE

Ancien siège de Glaverbel

Chaussée de La Hulpe, 166

ID

Urban : 601

TypologieParc paysager

Le siège du Glaverbel a été élaboré en 1962-1964 suite à un concours national d'architecture. Ce sont des jeunes architectes présents à l'expo 58 qui ont été sélectionnés : Renaat Braem, André Jacqmain, Victor Mulpas et Pierre Guillissen. L'immeuble est inauguré en 1967 et reçoit le prix d'architecture de la province du Brabant

Le bâtiment se développe sous la forme d'une couronne de 20m de large. Il s'implante dans un site arboré de 3.25 hectares à proximité du chemin de fer et de l'autoroute.

Le siège du Glaverbel constitue ainsi une véritable carte de visite à échelle monumentale puisqu'il est à l'origine paré pour 67% de vitrages Thermopane et de glace polie, identifiant de manière ostensible l'occupant des lieux. Le Thermopane, produit phare de Glaver et ensuite de Glaverbel, est tellement répandu qu'il devient presque une dénomination générique du double vitrage.

La surface de bureau et de parking ne pouvait excéder 30% de la surface du terrain, et un maximum d'arbres devaient être maintenus. Le terrain comprenait en effet plus de 115 arbres d'essences diverses : érables, tilleuls, châtaigniers, charmes, frênes, ormes, hêtres, peupliers, bouleaux, noyers, pin Corse, thuya, cyprès, ginkgo et araucaria.

La forme de couronne respecte les plantations du parc dans lequel elle s'implante et s'adapte à la forme du terrain. Au centre de cet anneau s'étend un patio circulaire arboré longé par le déambulatoire principal du bâtiment, évoquant indirectement le jardin intérieur d'un cloître. L'édifice bas sauvegarde le caractère résidentiel du quartier.

L'intégration remarquable de l'immeuble Glaverbel au sein d'un terrain boisé, composé de parcs préexistants de style paysager appartenant autrefois à deux vastes propriétés, participe à son intérêt patrimonial. Elle confère à cet édifice de style moderniste, dont le projet avait été avant tout sélectionné pour ses qualités fonctionnelles lors du concours d'architecture, un caractère de composition unifiée présentant une harmonie prononcée entre le bâti et son environnement naturel, rappelant par certains aspects les réalisations emblématiques de l'architecture organique.

Le parc, conçu par l'architecte-paysagiste de renommée internationale Jacques Wirtz, est visuellement franchissable dans toutes les directions, sans impression de hiérarchie. Ainsi la circulation est naturelle et les espaces intérieurs et extérieurs s'interpénètrent pleinement.

L'inventaire des arbres remarquables comprend actuellement 11 arbres (Castanea sativa, Quercus robur, Abies grandis, Sequoiadendron giganteum, Ginkgo biloba, Robinia pseudoacacia, Pinus nigra, etc.).







